

# Équité salariale - L'égalité entre les hommes et les femmes ne peut plus attendre!

NOUVELLES FOURNIES PAR **CSQ**

Nov 26, 2019, 12:37 ET

---

QUÉBEC, le 26 nov. 2019 /CNW Telbec/ - Sous le signe du rassemblement, plusieurs organisations syndicales et de la société civile ont joint leur voix dans le cadre du lancement d'une pétition en ligne sur le site Web de l'Assemblée nationale du Québec réclamant une révision de la Loi sur l'équité salariale. Parrainée par la députée de Québec solidaire, Christine Labrie (Sherbrooke), la députée du Parti Québécois, Méganne Perry Mélançon (Gaspé), et la députée du Parti libéral du Québec, Monique Sauvé (Fabre), la pétition vise à interpeller le gouvernement du Québec afin qu'il corrige les lacunes qui subsistent toujours en matière d'équité salariale malgré les lois en vigueur et les modifications législatives des dernières années. Parmi les revendications, la pétition réclame notamment de verser rétroactivement tous les ajustements salariaux qui sont dus à la date de l'événement discriminatoire. Pour consulter et signer la pétition, cliquez [ici](#).

« Au Québec, près de 25 ans après l'adoption de la Loi sur l'équité salariale, les femmes font encore l'objet d'une discrimination systémique fondée sur le sexe. Avant la mise en vigueur de la Loi en 1997, l'écart salarial horaire moyen était de 15,8 %. Aujourd'hui, il demeure encore au-dessus de la barre des 10 %. Pour les femmes marginalisées, cet écart est encore plus grand. Cette situation est inadmissible. À ce rythme, devra-t-on attendre encore 40 ans avant que l'équité soit enfin devenue réalité? Le gouvernement doit rapidement corriger les inégalités qui subsistent. L'égalité entre les hommes et les femmes ne peut plus attendre! », ont mentionné les partenaires de l'opération.

## **Une campagne vidéo sur les réseaux sociaux**

Le lancement de la pétition fut également l'occasion de dévoiler de courtes capsules vidéo qui abordent de front la question de l'équité salariale. Elles mettent en vedette Marie Turgeon, Sophie Prigent et Louise Richer. Diffusées sur les réseaux sociaux des organisations partenaires prenant part à l'opération, ces capsules invitent les citoyens à signer la pétition afin que le gouvernement du Québec corrige les inégalités salariales qui subsistent.

Les différentes organisations qui participent à la diffusion de la pétition sont les suivantes :

- Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS)
- Centrale des syndicats démocratiques (CSD)
- Centrale des syndicats du Québec (CSQ)
- Comité jeunes féministes du YWCA
- Confédération des syndicats nationaux (CSN)
- Conseil d'intervention et d'action pour les femmes au travail
- Fédération des femmes du Québec
- Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
- Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ)
- Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD)
- Pour les droits des femmes du Québec (PDFQ)
- Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec
- Réseau québécois d'action pour la santé des femmes
- Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ)
- Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ)

SOURCE CSQ